

Ville de Monthey
Chancellerie
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99
administration@monthey.ch / www.monthey.ch

Demande d'autorisation d'exploiter un établissement public

Mise à l'enquête publique

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que Mme Joanie REY-MERMET, domiciliée à Val-d'Illiez, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter le restaurant d'alpage mentionné ci-après, au sens de la loi précitée, soit :

Locaux et emplacements	:	restaurant d'alpage, sis sur la parcelle N° 3248, folio 53, aux lieux-ditx "They-Sassey-Tovassière-Dronnaire-Fécon"
Adresse	:	Route de Chésery, 1875 Morgins
Enseigne	:	"TOVASSIERE"
Prestations	:	service de mets et boissons, avec ou sans alcool à consommer sur place ou à l'emporter, lié à un restaurant d'alpage
Heures d'ouverture	:	Lundi au dimanche : 10 h.00 à 22 h.00 Activité estivale de juin à octobre
Début de l'activité	:	Dès autorisation

Les personnes, qui auraient des oppositions à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser, par écrit, à la commune, dans les 30 jours dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 31 mai 2021.

Monthey, le 30 avril 2021

L'Administration communale